

RÉSEAU FÉDÉRATIF



ENJEUX

L'association Interlogement93 (IL93) est née en 1990 de la volonté de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et d'autres structures d'hébergement de la Seine-Saint-Denis de créer un collectif de relogement afin de faciliter l'accès au logement des ménages hébergés. L'association fédérative vise à rendre effectif l'accès au logement et à participer aux négociations collectives aux côtés des pouvoirs publics. Depuis la première loi Besson, IL93 siège au PDALPD (Plan départemental d'accès au logement des populations défavorisées). L'association est également membre de la Commission de médiation départementale pour le droit au logement opposable (COMED DALO), siège aux Accords collectifs départementaux et représente le réseau à la Commission de concertation des actions de prévention des expulsions (CCAPEX).

En 1992, l'association sollicitée par les services de l'Etat, devient opératrice grâce à la mise à disposition de logements, puis bailleur par l'acquisition d'un hôtel social. Son rôle fédérateur se développe et se structure notamment par la création du service logement de l'association qui, en partenariat avec les services logement de la préfecture, des communes et des bailleurs sociaux, soutient les dossiers des demandeurs de logement adressés par les adhérents.

VALEURS

- > Humanisme
- > Laïcité
- > Solidarité
- > Engagement citoyen
- > Droit au logement

Interlogement93 valorise la diversité des associations adhérentes dont elle tire sa force. Le large éventail de publics accompagnés, de compétences et de champs d'intervention représentés dans la fédération favorise synergie et transversalité dans la réflexion et les pratiques.

OBJECTIFS

Le réseau, mobilisé pour promouvoir le droit au logement et en faire un facteur de citoyenneté, s'est fixé des objectifs centrés sur 4 priorités :

- > Mobiliser et animer les réseaux associatifs
- > Renforcer tous les moyens d'action pour favoriser l'accès au logement et agir pour accroître l'offre
- > Développer la prévention de l'exclusion sociale
- > Diversifier les solutions de logements temporaires

POSITIONNEMENT

La structure fédérative est un des piliers de la stratégie. Elle permet de peser davantage auprès des pouvoirs publics et d'être réactif par rapport aux besoins du terrain. Elle repose sur :

- > Les adhésions à des principes communs énoncés dans la charte
- > Les prises de décisions solidaires
- > Le partage des projets et l'échange des savoirs
- > La coopération entre les adhérents

MISSIONS

Article I

Conformément à la loi du 1er juillet 1901 et à l'article 7 du décret du 16 août 1901, il est constitué une Association dénommée IN-TERLOGEMENT 93.

Celle-ci regroupe des Associations ou structures qui interviennent dans le département de la

Seine-Saint-Denis auprès de publics en difficulté en matière d'hébergement, de logement et d'habitat.

Article II

L'association INTERLOGEMENT 93 a pour objet de promouvoir, soutenir et favoriser des actions visant l'obtention de logements adaptés à différentes populations essentiellement par :

- Une action fédérative en tant que force d'étude, d'analyse et de proposition, notamment au travers :
- 1°) de groupes de réflexion qui appréhendent la problématique de l'hébergement, du logement et de l'habitat,
- 2°) de la recherche et du développement de nouveaux réseaux en la matière,
- 3°) du soutien d'actions ou de projets initiés par les groupes de réflexion ou les associations adhérentes.
- Une activité d'opérateur social, au moyen :
- 1°) de la gestion de dispositifs d'aide en faveur de l'hébergement, du logement et de l'habitat,
- 2°) de la création d'outils spécifiques pour la mobilisation et gestion de logements locatifs.
- Et d'une manière générale toute action liée à l'hébergement, au logement et à l'habitat des publics. A ce titre INTERLOGEMENT 93 agit pour la défense des droits des publics suivis par les associations adhérentes dès lors que ceux-ci sont victimes d'une exclusion en matière d'hébergement, de logement ou d'habitat.

Extrait des statuts d'Interlogement93





RÉSEAU FÉDÉRATIF

- > L'assemblée générale est composée de quarante cinq associations adhérentes. Elle se réunit une fois par an et contrôle le fonctionnement de l'association, entend les rapports moraux et financiers de l'association, approuve les comptes et oriente la stratégie.
- > Le Conseil d'administration est composé de vingt-cinq membres issus des associations du réseau IL93 : ACSC Cité Myriam, ADEPT, ADSEA 93, AEPC, ALJM, ALJT, Amicale du Nid 93, Arrimages, ASMAE La Chrysalide, Aurore, CEFR, Cos Les Sureaux, Devenir, Emmaüs solidarité, Essor93, France Terre d'Asile, Habitat et Soins, Hôtel Social 93, La Maison du Pain, Secours catholique, SOS Femmes 93 et Toit Accueil Vie. Il définit les orientations stratégiques, gère l'association et donne délégation pour toute représentation dans les instances extérieures. Il se réunit en moyenne tous les deux mois.
- > Le Bureau est constitué de sept personnes (un président, trois viceprésidents, un trésorier, un secrétaire et un secrétaire adjoint) issus des associations du réseau : ACSC Cité Myriam, Amicale du Nid 93, Aurore, Devenir, Essor 93, Hôtel Social 93 et La Maison du Pain.
- > Des commissions composées de salariés d'associations adhérentes et d'un administrateur référent se réunissent pour échanger, partager des pratiques et élaborer des projets, outils ou propositions.

Actuellement, il existe cinq commissions : précarité, pour le logement des jeunes, communication, gestion locative et travail social, logement.

Référent des référents de commissions : Françoise CARAYON / ALJM, aljm.fc@orange.fr (membre du CA d'IL93)

Référents des commissions :

> Pour le logement des jeunes :

Tifenn JOUNO / ADEPT, tifenn.jouno@laposte.net (membre du CA d'IL93) Monique BRETON / La Maison du Pain, cscme93@la-maison-du-pain.fr Sylvain ROHEE / CFPE Service appartements Les nouveaux cèdres, sylvain. rohee@gmail.com

> Précarité :

Sabine PIRROVANI / ASMAE La Chrysalide, spirrovani@asmae.fr (membre du

Ouardia AIT HADDI / Aurore, urgencejeunes@aurore.asso.fr

> Communication:

Marie-Claude VACHEZ, mcvachez@gmail.com (membre du CA d'IL93) Amandine BELLET, amandine.bellet@interlogement93.net

> Gestion locative et travail social :

Delphine GABRIEL / ADSEA 93, dgabriel@adsea93.asso.fr (membre du CA d'IL93)

> Logement :

Patrice FLEURY / La Maison du Pain, dircme93@la-maison-du-pain.fr (membre du CA d'IL93)

Valérie CLAIR / AVVEJ, logement.cme93@avvej.asso.fr Roselyne DESBOIS / La Maison du Pain, cesfcm@la-maison-du-pain.fr

> L'action fédérative passe par des actions de communication externe telles que l'organisation de colloques ou réunions thématiques, la participation aux instances régionales et départementales intervenant dans le domaine du logement, l'adhésion à la FNARS, le site internet, la lettre mensuelle Minilog en direction des adhérents, le journal Infolog à parution trimestrielle...

OPÉRATEUR SOCIAL

En plus de sa mission «réseau», Interlogement93 compte trois pôles opérationnels.



Le 115 gère l'accueil téléphonique et la mise à l'abri de personnes en situations d'urgence sociale liée à l'hébergement sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. La plateforme téléphonique fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le 115 assure la coordination des équipes mobiles d'aide ou maraudes.



Le Service intégré d'accueil et d'orientation, instauré par les circulaires du 8 avril et du 7 juillet 2010, a pris la forme en Seine-Saint-Denis d'une plateforme unique dont l'objectif principal est de centraliser les demandes des personnes sans abri, ou risquant de l'être, et les places d'hébergement disponibles afin de proposer la prise en charge la plus adaptée possible.

Le SIAO 93 a une mission d'observation sociale du territoire.

Il assure la coordination de la mise à l'abri des personnes à la rue pendant la période hivernale, en étroite collaboration avec le 115.



Le service d'accompagnement social intervient auprès de ménages bénéficiaires des dispositifs Solibail, Droit de Cité Habitat et dans des résidences sociales.

Le service de gestion locative sociale intervient auprès de cent cinquante ménages hébergés dans le cadre du Solibail et au sein de la résidence sociale Chanzy à Montreuil.

L'AVDL (accompagnement vers et dans le logement) comprend l'AVDL accès logement, chargé du relogement dans des logements de droit commun des publics issus des associations adhérentes et l'AVDL accompagnement, facilitant l'accès à un logement et l'installation des ménages les plus fragiles.

Le service AVDL-DALO favorise l'accès au logement autonome des ménages reconnus prioritaires en Seine-Saint-Denis au titre du droit au logement opposable (DALO) par la réalisation d'un diagnostic et, si nécessaire, d'un accompagnement.

La prévention des expulsions propose un service d'accueilinformation-orientation, une intervention sociale alliant une action auprès des propriétaires (médiation locative) et un accompagnement social pour permettre le maintien dans leur logement de ménages en cours de procédure d'expulsion locative dans le parc privé.





PARTENARIAT

Interlogement93 renforce et développe ses actions en direction du droit au logement et à l'hébergement avec les structures extérieures au réseau associatif.

Le partenariat implique la création de liens avec des acteurs dans les domaines tels que la santé, le handicap, les modes d'accueil, l'insertion sociale, la formation professionnelle et la culture.

La stratégie d'IL93 consiste à structurer le partenariat, le formaliser au-delà des relations personnelles, le pérenniser, multiplier les complémentarités et diversifier les champs de compétences.

Il vise également à l'élaboration de positions communes, le soutien du tissu associatif, la défense des droits des usagers. À partir de l'expérimentation, de la réflexion et de la recherche, le partenariat cible l'évolution des textes réglementaires, des pratiques et des financements.

Avec les administrations, le partenariat vise l'articulation des prérogatives institutionnelles avec les valeurs, objectifs et intérêts des associations et la défense des droits des usagers.

IL93 s'efforce de siéger et de représenter le positionnement fédératif dans toutes les instances exécutives ou consultatives des champs d'intervention de l'ensemble des adhérents.

L'activité d'Interlogement93 est assurée grâce au soutien et la collaboration de nombreux partenaires :

- > L'État : DRIHL
- > Les collectivités : Conseil régional d'Île-de-France, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, municipalités de la Seine-Saint-Denis
- > Organismes publics : ACSE FONJEP CAF 93
- > Associations et fondations : associations adhérentes à Interlogement93, Droit de Cité Habitat
- > Offices publics et S.A HLM, SEM, collecteurs 1 %
- > AORIF 93

LES 45 ASSOCIATIONS MEMBRES

A.C.S.C. Cité Myriam / Association des Cités du Secours Catho-

lique

ADEF

ADEPT / Association Départementale pour la Promotion des Tsiganes

ADSEA 93 / Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

AEF 93/94 / Association d'entraide francilienne

A.E.P.C. / Association Education Populaire Concorde

AISPJA / Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes et Adultes

ALJ / Association pour le Logement des Jeunes

ALJM / Accueil Logement Jeunes Mères

ALJT (Groupement Territorial Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne)

AMICALE DU NID 93

ARAPEJ 93

ARRIMAGES

ASMAE La Chrysalide

ATD QUART MONDE Noisy-le-Grand

AURORE

AVVEJ - Centre Mères-Enfants

C.A.S.P / Centre d'Action Sociale Protestant

C.E.F.R. / Comité d'Entraide aux Français Rapatriés

CFPE Service appartements Les nouveaux cèdres

COALLIA Unité Territoriale Aubervilliers

C.O.S. LES SUREAUX

DEVENIR

EMMAÜS ALTERNATIVES

EMMAÜS SOLIDARITE

ESSOR 93

FIRST

FRANCE TERRE D'ASILE (FTDA)

HABITAT ET SOINS

HÔTEL SOCIAL 93

IKAMBERE

LA MAIN TENDUE

LA MAISON DU PAIN

LE CHANTIER D'INSERTION DES RESTOS DU CŒUR DE PARIS

LE REFUGE

METABOLE 93

MIEJ 4-93 Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes

MISSION LOCALE DE BONDY

MISSION LOCALE DE LA DHUYS

MISSION LOCALE ROSNY-SOUS-BOIS / NEUILLY PLAISANCE

RUES ET CITES

SECOURS CATHOLIQUE Délégation de Seine-Saint-Denis

SOS FEMMES 93

TOIT ACCUEIL VIE

VILLE ET AVENIR









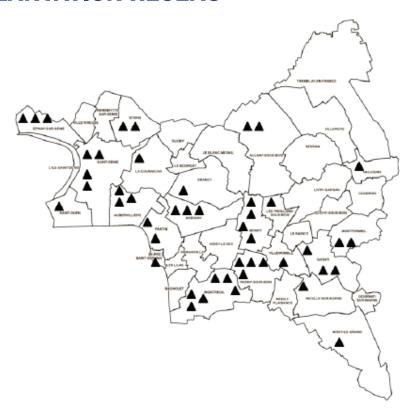








IMPLANTATION RÉSEAU



CONTACTS

Les membres du bureau de Conseil d'administration :

Président : Philippe MARTEL - Essor 93 - philippe.martel@essor93.org Vice-présidents : Jean-Baptiste

CESSAC - Hôtel Social 93 - hs93-jbc@orange.fr / Patricia LEGER - Amicale du Nid 93 - adn93leger@wanadoo.fr / Bernard MOULIN – Devenir - direction.generale@gavroches.com

Secrétaire: Patrice FLEURY - La Maison du Pain - dircme93@la-maison-du-pain.fr Secrétaire adjointe: Sandrine AFCHAIN - Aurore - s.afchain@aurore.asso.fr Trésorier: Bruno ALBERT - ACSC Cité Myriam - bruno.albert@acsc.asso.fr

Directeur Général: Abilio BRAZIL - abilio.brazil@interlogement93.net - 01 41 58 61 45

Chargée de communication : Amandine BELLET - amandine.bellet@interlogement93.net - 01 41 58 61 48

Animatrice réseau : Gaëlle DARIET - reseau@interlogement93.net - 01 41 58 61 49
Secrétaire : Marianne FAROUX - marianne.faroux@interlogement93.net - 01 41 58 61 45